

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes



rue Saint Eloi
35360 SAINT-UNIAC

Date convocation
02 décembre 2021

Conseillers

Effectif légal : 15
En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 12
Procuration : 3

Présents

BISELX Charles
BRIANTAIS Patrice
GOUBAULT Eric
GUERIN Elise
LESNÉ Hervé
MEREL Nicolas
PASSILLY Karine
RICHARD Jérôme
TOXÉ Eric

Excusés :

COLAONE Julien
(Procuration à Karine PASSILLY)
DELYS Jean-François
(Procuration à Nicolas MEREL)
GEFFROY Christèle
GUIHOT Sébastien
(Procuration à Eric GOUBAULT)

Absents :

Secrétaire séance

GOUBAULT Eric

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 6 décembre 2021

Le six décembre deux mil vingt-et-un, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Uniac se sont réunis, en séance ordinaire, à la salle polyvalente municipale, sur convocation légale de Madame le Maire du vingt-quatre août deux mil vingt-et-un et sous sa présidence.

THÈME : FINANCES **21.58**

Objet : Annulation de la délibération n°21.40

Madame le Maire rappelle que lors de la séance du 30 août 2021, le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, de transformer les budgets annexes SPANC et ASSAINISSEMENT en budget rattachés, ce à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Trésor Public nous interpelle sur le fait que la commune n'est pas concernée par l'autonomie financière de ces budgets.

En effet, après réexamen des conditions de gestion du service assainissement, celle-ci ne remplit pas les critères de la gestion directe car le recouvrement des redevances est délégué à la Saur.

Le Conseil Municipal, RENONCE à donner l'autonomie financière aux budgets SPANC et ASSAINISSEMENT et ACCEPTE, à l'unanimité, d'annuler la délibération n°21.40.

THÈME : FINANCES **21.59**

Objet : Acceptation don Comité des Fêtes

Madame le Maire informe les membres du Conseil que la commune a reçu un don de 550,00 € de la part de l'association « Comité des Fêtes de Saint-Uniac ». Cette somme est dédiée à la création d'un fond de caisse pour les soirées « Saint-Uniac Café ».

Le Conseil prend acte de cette information.

Arrivée d'Elise GUÉRIN à 20h24, suivie par Charles BISELX à 20h26.

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes



rue Saint Eloi
35360 SAINT-UNIAC

Date convocation

02 décembre 2021

Conseillers

Effectif légal : 15
En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 12
Procuration : 3

Présents

BISELX Charles
BRIANTAIS Patrice
GOUBAULT Eric
GUERIN Elise
LESNÉ Hervé
MEREL Nicolas
PASSILLY Karine
RICHARD Jérôme
TOXÉ Eric

Excusés :

COLAONE Julien
(Procuration à Karine PASSILLY)
DELYS Jean-François
(Procuration à Nicolas MEREL)
GEFFROY Christèle
GUIHOT Sébastien
(Procuration à Eric GOUBAULT)

Absents :

Secrétaire séance

GOUBAULT Eric

THÈME : FINANCES

21.60

Objet : DM 4 – Budget Commune

Madame le Maire informe le Conseil de la nécessité de revoir à la hausse le montant alloué à l'article 6232 du chapitre 011 du budget de la commune.

Pour ce faire, il est proposé de basculer le montant de 1500€ du chapitre 75 au chapitre 011.

SECTION FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES			
chapitre	article	intitulé	montant
011	6232	Fêtes et cérémonies	+1500

SECTION FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
chapitre	article	intitulé	montant
75	752	Revenus des immeubles	- 1500

Après présentation, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative n°4 du budget Commune telle que présentée ;
- **CHARGE** Madame le Maire de réaliser les opérations comptables et administratives nécessaires.

THÈME : URBANISME

21.61

Objet : Annulation de la délibération n°19.01

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que suite à la délibération n°19.01 en date du 21 janvier 2019, une promesse de vente concernant la parcelle A750, d'une superficie de 286 m², a été signée devant notaire.

Trois permis de construire ont été déposés. Les deux premiers ont été refusés par l'Architecte des Bâtiments de France, le troisième au motif du non-respect de la limite séparative de trois mètres.

Consécutivement à ces trois refus, Madame le Maire souhaite annuler la vente de la parcelle en raison de la non réalisation de la condition suspensive d'obtention d'un permis de construire.

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes



rue Saint Eloi
35360 SAINT-UNIAC

Date convocation
02 décembre 2021

Conseillers

Effectif légal : 15
En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 12
Procuration : 3

Présents

BISELX Charles
BRIANTAIS Patrice
GOUBAULT Eric
GUERIN Elise
LESNÉ Hervé
MEREL Nicolas
PASSILLY Karine
RICHARD Jérôme
TOXÉ Eric

Excusés :

COLAONE Julien
(Procuration à Karine PASSILLY)
DELYS Jean-François
(Procuration à Nicolas MEREL)
GEFFROY Christèle
GUIHOT Sébastien
(Procuration à Eric GOUBAULT)

Absents :

Secrétaire séance

GOUBAULT Eric

Suite à cet exposé, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité,**
- d'**ANNULER** la vente de la parcelle A 750,
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou en son absence un adjoint,
de signer tout document en lien avec ce dossier.

THÈME : URBANISME

21.62

Objet : Annulation de la délibération n°20.02

Madame le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 03 février 2020, il avait été décidé de céder la parcelle B.717 à Monsieur Jérôme TUAL pour laquelle son père, Monsieur André TUAL, avait reçu un document d'arpentage.

Les conditions liées à la cession de la parcelle n'étant à ce jour pas réunies, Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'annuler la cession de la parcelle B.717.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE d'annuler la délibération n° 20.02.

Fin du Conseil Municipal à 20h45.

INFORMATIONS DIVERSES

- Présentation des quatre dernières DIA reçues.
- Saint-Uniac Café : prochain évènement le 17/12/2021. L'APE sera partenaire, sous réserve des conditions sanitaires et arrêtés préfectoraux à venir.
- Vœux 2022 : à l'unanimité, les maires du territoire ont décidé d'annuler les cérémonies de nouvelle année.
- Requalification des cours d'eau : discussions et rencontres avec certains propriétaires de parcelles en cours.
- Inauguration du lotissement mardi 30 novembre : article dans Ouest France.

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes



rue Saint Eloi
35360 SAINT-UNIAC

Date convocation
02 décembre 2021

Conseillers

Effectif légal : 15
En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 12
Procuration : 3

Présents

BISELX Charles
BRIANTAIS Patrice
GOUBAULT Eric
GUERIN Elise
LESNÉ Hervé
MEREL Nicolas
PASSILLY Karine
RICHARD Jérôme
TOXÉ Eric

Excusés :

COLAONE Julien
(Procuration à Karine PASSILLY)
DELYS Jean-François
(Procuration à Nicolas MEREL)
GEFFROY Christèle
GUIHOT Sébastien
(Procuration à Eric GOUBAULT)

Absents :

Secrétaire séance

GOUBAULT Eric

Délibérations 21.58 à 21.62

PASSILLY Karine		GOUBAULT Eric	
TOXÉ Eric		BRIANTAIS Patrice	
LESNÉ Hervé		RICHARD Jérôme	
GUIHOT Sébastien	<i>Excusé</i>	GEFFROY Christèle	<i>Excusée</i>
GUERIN Elise		COLAONE Julien	<i>Excusé</i>
MEREL Nicolas		BISELX Charles	
DELYS Jean-François	<i>Excusé</i>		